

Table des matières

Introduction. La résurrection d'un projet avorté	7
Annexe I : Source des textes réglementaires concernant le premier emprunt tontinier	11
Annexe II : Éléments pour la comparaison des livres du XVIII ^e siècle et des euros actuels	11
<i>Chapitre 1.</i> Les caractéristiques d'un emprunt tontinier	13
A) Définition	13
B) L'organisation de base : classes d'âge et arrérages croissants . .	14
C) Les souscripteurs	16
D) La souscription	16
E) L'organisation interne de l'emprunt tontinier	18
1) <i>La fonction de syndic onéraire</i>	19
2) <i>Le choix des syndics du premier emprunt tontinier.</i>	20
F) Le service des arrérages	24
1) <i>La date de jouissance</i>	24
2) <i>Le paiement des arrérages</i>	24
Encart 1 : Lettres d'un tontinier (Subliman) et du payeur de rente (Baudot) au sujet de la mauvaise organisation du paiement des arrérages	26
G) Les avantages fiscaux	27
Encart 2 : Prospectus de l'émission d'un emprunt tontinier	28
<i>Chapitre 2.</i> Aperçu sur les épargnants de la fin du XVII ^e siècle	29
A) Les souscripteurs de l'emprunt tontinier de 1689	29
B) Les caractéristiques « socioprofessionnelles » des souscripteurs	32
C) La longévité des tontiniers	40
1) <i>Les derniers tontiniers de 1689</i>	40
2) <i>La longévité « naturelle » des tontiniers</i>	42

<i>Chapitre 3. L'émission du premier emprunt tontinier</i>	45
A) L'échec de l'emprunt de 1689	45
1) <i>Le manque d'empressement des souscripteurs</i>	45
2) <i>L'échec de l'émission</i>	46
B) Les souscriptions de l'emprunt tontinier de 1689.	47
1) <i>Les souscriptions par classes d'âge</i>	47
2) <i>Les souscriptions par souscripteurs.</i>	48
 <i>Chapitre 4. Un emprunt coûteux pour l'État et peu rentable pour le souscripteur.</i>	 51
A) <i>La Table de mortalité</i> des tontiniers souscripteurs d'Antoine Deparcieux	51
B) Un emprunt coûteux pour l'émetteur	55
1) <i>Un coût global élevé.</i>	55
2) <i>L'absence de relation entre le taux offert et les montants souscrits . .</i>	57
3) <i>Le surcoût de l'emprunt tontinier par rapport à un emprunt viager</i>	58
C) Un emprunt peu rentable pour le souscripteur	63
Annexe III : Calcul du coût global de l'emprunt tontinier de 1689 . .	71
Annexe IV : Calcul du coût global de l'emprunt viager « pur » équivalent à l'emprunt tontinier de 1689	72
 <i>Chapitre 5. Les vicissitudes des emprunts tontiniers de 1689 à 1759</i>	 73
A) L'échec des emprunts tontiniers de Louis XIV	73
1) <i>La copie conforme du second emprunt tontinier de 1696.</i>	73
2) <i>La consolidation involontaire de 1709 par le biais du troisième emprunt tontinier</i>	77
a) Les mesures de redressement de 1708.	77
b) L'emprunt tontinier mixte de 1709.	78
B) Le succès des emprunts tontiniers de Louis XV	83
1) <i>Les emprunts tontiniers de 1733 et 1734 achètent la Lorraine.</i>	83
a) L'emprunt tontinier de 1733 et ses subdivisions.	83
b) L'emprunt tontinier composite de 1734	86

2) <i>Les emprunts tontiniers de la victoire de Fontenoy</i>	88
a) La loterie-tontine annulée de 1714	88
b) Les loteries-tontines de 1743	89
c) Les emprunts tontiniers de 1744 et 1745	92
3) <i>Le grand succès de l'emprunt tontinier de 1759</i>	96
Annexe V : Nombre de souscriptions et nombre de souscripteurs . . .	99
 Conclusion	 101
A) La suppression des emprunts tontiniers lors de la banqueroute de Terray en 1770	101
B) Une question théorique : quelle était l'attitude des souscripteurs vis-à-vis du risque ?	103
Annexe VI : Présentation synthétique des dix emprunts tontiniers (1689-1759)	105
Annexe VII : La conversion des rentes tontinières en rente viagères « pures » (1770)	107
Annexe VIII : Calcul de l'espérance de rentabilité pour un souscripteur d'une classe donnée	111
 Index des noms	 115
Index des idées principales	119